Contenus comparés des convention et cahier des clauses scientifiques et techniques

Le CCST sert de « base à l'établissement d'une convention » [PMC, p.64]

Convention(s)		*Cahier des Clauses Scientifiques et Techniques*	
Décret 2005-835 du 20-07-2005	*Circulaire culture 2001-016 du 20-06-2001*	*Principes, méthode & conduite*	*Projet canevas*
Objectifs de l'opération		**Objectifs de l'enquête et cadre institutionnel [p.63]**	**1) Contexte institutionnel et objectifs de l'opération**
	1) Inscription de l'opération dans une politique globale d'étude du patrimoine ou de politique urbaine		
	2) Description de la nature de l'opération		**2) Descriptif de l'opération**
		Réseau de compétences [p.64]	
		Dans introduction : pertinence scientifique, contingences ; intérêt de l'opération selon caractéristiques du territoire et du patrimoine [p.64]	
		La délimitation de l'aire d'étude [p.65]	a) Délimitation de l'aire d'étude
			. Configuration géographique du territoire, situation et site
		bornes chronologiques [p.67]	. Périodisations
			. Les formes du bâti
		doit inclure les objets d'étude nécessaires et suffisants pour permettre de répondre de manière pertinente aux objectifs de l'opération [p.65]	. Raisons scientifiques du choix de l'aire d'étude
		Enjeux régionaux et nationaux, retours attendus (selon divers points de vue : occupation du territoire, intégration au paysage, chronologie, mutations, modes constructifs, etc.) [p.64]	b) Les enjeux scientifiques
			. Intérêt scientifique de l'opération
			. Les problématiques scientifiques
		La définition du champ d'investigation et du niveau d'information attendu [p.66]	c) Les modes d'approche et leur application
		... la démarche est exhaustive. Cependant, le	

Convention(s)		*Cahier des Clauses Scientifiques et Techniques*	
Décret 2005-835 du 20-07-2005	*Circulaire culture 2001-016 du 20-06-2001*	*Principes, méthode & conduite*	*Projet canevas*
		même regard n'est pas porté sur tous les objets [p.66]	
		mobilier ou pas [p.67]	
Moyens de l'opération			
	3) Rôles et obligations des partenaires dans le cadre de la réalisation des opérations (mentionner les apports de chacun)		
Modalités de réalisation de l'opération			
	4) Modalités scientifiques et techniques en référence au cahier des charges		
	5) Calendrier des opérations, détaillant si besoin est ses différentes phases	**Le calendrier prévisionnel de déroulement des opérations [p.69]**	d) Le contenu des différentes phases de l'opération
			. État des connaissance, recherche documentaire préalable, exploitation
			. Enquête de terrrain, production et traitements des données
	6) Définition des modes de restitution attendus	**La définition des modes de restitution [p.67]**	. Restitution, diffusion, valorisation des résultats
		système d'information national : BDs, dossiers [p.67]	
	7) Modalités d'entretien et de mise à jour énonçant la nature des enrichissements		
	8) Domiciliation des données et équipements, conservation des supports		
	9) Durée de l'opération		e) Le calendrier prévisionnel de l'opération
		Les moyens humains, techniques et financiers [p.68]	
			3) Les moyens scientifiques et techniques
	10) Dispositions financières		
	11) Affectations de moyens en personnels		. Personnel et compétences
			. Moyens techniques
			4) Le suivi et l'évaluation
			. Comité de pilotage

Convention(s)		*Cahier des Clauses Scientifiques et Techniques*	
Décret 2005-835 du 20-07-2005	***Circulaire culture 2001-016 du 20-06-2001***	***Principes, méthode & conduite***	***Projet canevas***
			Comité de suivi scientifique
	12.Modalités de résiliations		
	13.Information de la collectivité et de l'État		
	14.Litiges		
Conditions d'exploitation et diffusiondes données	Convention distincte : 1.Préambule, rappel contexte, objet, finalité, rôles et obligationsdes partenaires, nature des réalisations, modes de restitution de la convention d'opération ; 2.Régime des droits de propriété intellectuelle		